

01. Devis et prix

- Dans la mesure où une durée de validité n'a pas expressément convenu, nos devis sont valables pour une durée de **1 mois**, sans obligation et sauf vente.
- Les documents joints aux devis, tels que plans, croquis, schémas, etc., restent notre propriété. Ils ne doivent pas être reproduits ou communiqués à un tiers sans notre autorisation écrite.

02. Modifications des produits

- Tous les produits figurant et décrits dans notre documentation de vente sont sous réserve de modifications techniques et formelles.

03. Commandes

- La passation d'une commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente et de livraison.
- Après réception de notre confirmation de commande, les annulations et modifications de cette commande sont uniquement possibles avec notre autorisation écrite.
- La marchandise commandée sur appel doit être retirée dans le délai fixé. Après expiration de ce délai, nous nous réservons le droit de facturer la marchandise et d'exiger des frais d'entreposage.

04. Délais de livraison

- Les délais de livraison indiqués sont respectés au mieux. Nous sommes obligés d'exclure toute demande de dommages intérêts ou annulation de la commande.

05. Livraison

- Nos livraisons en Suisse ont lieu **port et emballage compris à partir de CHF 500.00**, par poste, service de paquet ou chemin de fer, le mode d'expédition étant à notre appréciation.
- Les frais de transport pour des produits qui dépassent une **longueur de 195cm** ou **circonférence combinées est supérieure à 320cm**, seront facturés.
- Supplément pour petite quantité: CHF 20.00 si la valeur de commande est inférieure de CHF 50.00 net
- Les frais supplémentaires pour colis express, fret aérien, bateau, etc. sont facturés séparément.
- Lors de livraisons par camion, la signature d'un employé de destinataire fait foi pour confirmer la réception intégrale et en parfait état de la marchandise.

06. Réclamations

- Les livraisons incomplètes ou les erreurs de livraison ainsi que les défauts éventuels seront pris en considération uniquement si réclamation est faite par écrit dans un délai de 3 jours de travail suivant la réception de la marchandise.

07. Garantie

- La garantie pour les luminaires et les appareils sans élément lumineux ni starter est de deux ans à partir de la livraison. Elle se limite, dans ce délai, aux défauts consécutifs à des vices de matériel et de construction manifestement imputable au fournisseur.
- Toute autre garantie ou dédommagement est exclu. Les frais de démontage et de remontage des luminaires, transformateurs et appareils ou de leurs pièces, ne sont pas pris en charge.
- Nous ne consentons aucune garantie pour les matériels qui auront été modifiés par le client ou par un tiers ou lorsque les instructions de service du fournisseur n'auront pas été respectées.
- Sont exclues de la garantie, les luminaires et appareils fabriqués d'après les constructions ou les maquettes du client. Lorsqu'un examen ou une modification de ce matériel est exigé par l'inspection du courant fort, tous les frais sont à la charge du client.

08. Casse et dommages pendant le transport

- L'expédition de la marchandise a lieu au risque du destinataire.
- Nous sommes tous disposés, contre facturation des frais occasionnés, à conclure une assurance individuelle de transport.
- Les dommages éventuels sont à signaler immédiatement à la société de transport en question, avec notification écrite à nous-mêmes, afin d'établir un procès-verbal des dommages.

09. Envois d'échantillons

- Les échantillons sont automatiquement facturés après livraison.
- Reprise uniquement à l'état neuf dans l'emballage d'origine. Note de crédit à 100% seulement après avoir reçu les échantillons, dans un état neuf et dans leur emballage d'origine.
- Les frais de port ne seront jamais crédités.
- Nos ne reprenons plus les sources lumineux.

10. Renvois de la marchandise

- Les renvois de marchandise ne sont acceptés qu'après accord préalable. Dans ce cas, la marchandise doit être réexpédiée franco domicile.
- Le matériel déjà facturé ainsi que les échantillons ne peuvent être remboursés **qu'à 85 % maximum de la valeur nette à l'état neuf ou après déduction de CHF 25.00** minimum pour les frais occasionnés. Les frais d'emballage et d'expédition seront également déduits.
- D'une manière générale, les emballages d'origine manquants, le matériel de fixation, les petits accessoires et le cas échéant, les frais de remise en état seront déduits à notre prix coûtant du bon à valoir.
- Les fabrications uniques où spéciales ainsi que les modèles standard modifiés à la demande du client, tout comme les lampes à incandescence et à décharge, ne sont en aucun cas repris.
- Reprise des luminaire et profils tubulaires uniquement en longueurs standard!

11. Conditions de paiement

- Sauf autres conditions de paiement convenues par écrit avec nous, les factures sont **payables net sans escompte dans les 30 jours**.

12. Conventions annexes

- D'autres accords que ces conditions de vente et de livraison sont valables uniquement s'ils ont été convenus par écrit.

13. Droit d'obligation

- Les dispositions du droit d'obligation suisse sont valables dans la mesure où ces conditions de vente et de livraison ne comportent pas de réglementations spéciales.

14. Soumissions

- Les présentes conditions de vente et de livraison passent avant les conditions de la soumission en cas de contradiction avec ces dernières.

15. Réserve de propriété

- La marchandise livrée demeure notre propriété jusqu'au paiement complet de la facture..

16. Lieu d'exécution de la prestation et for juridique

- Le lieu d'exécution de la prestation et le for juridique est Glattbrugg.